

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 04/11/2024 - 40124 - 2013 B 02197 - 793 972 704 - AB CHOCOLAT

COMPTES ANNUELS

AB CHOCOLAT

Exercice du 01/06/2022 au 31/05/2023

Bilan au 31/05/2023

35 AVENUE DE LA MARQUEILLE
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

SIRET : 79397270400027

NAF : 1082Z

*Certifié conforme
à l'original.*

A stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. V.', is written over a dark, wavy, textured background that resembles a stylized landscape or a piece of paper with a wavy edge.

Bilan

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/06/2022 au 31/05/2023			Au 31/05/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 217	2 217		
Fonds commercial	105 000		105 000	105 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	158 857	78 937	79 920	97 571
Installations techniques, matériel et outillages industriels	88 322	68 661	19 661	26 903
Autres immobilisations corporelles	136 655	125 199	11 456	26 077
Immobilisations en cours	6 360		6 360	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 460		6 460	6 460
ACTIF IMMOBILISÉ	503 871	275 013	228 858	262 011
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	43 389		43 389	47 448
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis	67 668		67 668	89 143
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	38 684		38 684	27 881
Autres	87 947		87 947	112 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	258 626		258 626	195 885
Charges constatées d'avance	2 284		2 284	2 817
ACTIF CIRCULANT	498 598		498 598	475 175
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 002 469	275 013	727 456	737 186

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/06/2022		Du 01/06/2021	
	Au 31/05/2023		Au 31/05/2022	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	(dont versé)	140 000	140 000	140 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
	- Légale		14 000	14 000
Réserves :	- Statutaires ou contractuelles			
	- Réglementées			
	- Autres			
Report à nouveau			145 770	98 606
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			37 483	47 164
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			337 253	299 770
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :	- Risques			
	- Charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit		176 838	236 185
	- Financières diverses		928	2 340
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	- Fournisseurs et comptes rattachés		162 720	154 115
Dettes :	- Fiscales et sociales		35 714	36 065
	- Sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			14 003	8 711
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
EMPRUNTS ET DETTES			390 203	437 415
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF			727 456	737 186

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2023 dont le total est de 727 456 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 37 483 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2022 au 31/05/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Suite à la fermeture d'un point de vente liée à la vétusté de l'immeuble, la société a perçu sur cet exercice une indemnité pour perte d'exploitation qui s'élève à 112 550 €. Il a été décidé de la comptabiliser en 791000. L'impact sur les SIG est de 67 205,50 €. La différence a été rattachée à l'exercice précédent.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "First In First Out" (FIFO)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits finis sont valorisés sur la base d'un coût de production, à savoir une décote de 55% est appliqué sur le prix de vente.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
	107 217		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		107 217	
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
	158 857		
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
	88 322		
- Générales, agencements et aménagements divers			
	131 955		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
	4 700		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
			6 360
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		383 834	6 360
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
	6 460		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		6 460	
TOTAL GÉNÉRAL		497 511	6 360

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			107 217	
TOTAL			107 217	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencés et aménagt. const.			158 857	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			88 322	
- Gales, agencés et aménagt. divers			131 955	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mob.			4 700	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				6 360
Avances et acomptes				
TOTAL			390 194	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			6 460	
TOTAL			6 460	
TOTAL GÉNÉRAL			503 871	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 217			2 217
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 217			2 217
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	61 286	17 651		78 937
Installations techniques, matériel et outillage industriel	61 419	7 242		68 661
Installations générales, agencements et aménagements divers	108 132	14 220		122 352
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 446	401		2 847
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	233 283	39 513		272 797
TOTAL GÉNÉRAL	235 500	39 513		275 013

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencés et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Commentaires : néant				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Réglementées

- Reconstitution des gisements

Provisions pour : - Investissements

- Hausse des prix

Amortissements dérogatoires

Provisions pour prêts d'installation

Autres provisions réglementées

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
--------------------------------	--	--	--	--

Risques et charges

- Litiges

- Garanties données aux clients

- Pertes sur marché à terme

- Amendes et pénalités

- Pertes de change

Provisions pour : - Pensions et obligations

- Impôts

- Renouvellement des immobilisations

- Gros entretien et grandes révisions

- Charges sociales et fiscales sur congés à payer

Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
---	--	--	--	--

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
--------------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Dépréciations

- Incorporelles

- Corporelles

Immobilisations : - Titres mis en équivalence

- Titres de participation

- Financières

Sur stocks et en cours

Sur comptes clients

Autres provisions pour dépréciation

DÉPRÉCIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL				

- D'exploitation

Dont dotations et reprises : - Financières

- Exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Commentaires : néant

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/05/2023	31/05/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 056	62 136
Dettes fiscales et sociales	21 321	18 553
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 340	4 059
TOTAL	92 718	84 749

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/05/2023	31/05/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 056.08	62 136.36
408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	60 056.08	62 136.36
Dettes fiscales et sociales	21 321.09	18 552.74
428200 CONGES A PAYER	17 640.70	14 256.44
438200 ORG.SOC. CH/CONGES A	1 774.39	1 338.30
448600 ETAT AUTRES CH.A PA	1 906.00	2 958.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 340.49	4 059.42
419800 CLIENTS RRR&AV.A ACC	11 340.49	4 059.42
TOTAL	92 717.66	84 748.52

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/05/2023	31/05/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		45 345
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		45 345

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/05/2023	31/05/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		45 344.50
468700 DEBIT.CRED.DIV.PROD:		45 344.50
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		45 344.50

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/05/2023	31/05/2022

Produits : - D'exploitation
 - Financiers
 - Exceptionnels

TOTAL		
--------------	--	--

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/05/2023	31/05/2022

Charges : - D'exploitation 2 284 2 817
 - Financières
 - Exceptionnelles

TOTAL	2 284	2 817
--------------	--------------	--------------

Commentaires : néant

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	14 000	10.00000	140 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	14 000	10.00000	140 000

Commentaires : néant

AB CHOCOLAT
Société par actions simplifiée
au capital de 140 000 euros
Siège social : 35 avenue de la Marquille Loc.N.2 Bâtiment E, 31650 ST ORENS
DE GAMEVILLE
793 972 704 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 NOVEMBRE 2023

L'an 2023,
Le 30 Novembre,
A 14 heures,

Les associés de la société AB CHOCOLAT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite lettre simple adressée le 15 Novembre 2023 à chaque associé.

Sont présents :

- Monsieur David ANGELI, titulaire de 13600 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Monsieur Sébastien BELLO, titulaire de 400 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 14 000 actions sur les 14 000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sébastien BELLO, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur David ANGELI est désigné comme secrétaire.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 MAI 2023,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

SB
SA

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 MAI 2023 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 MAI 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Handwritten signature and initials in the bottom right corner of the page.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 MAI 2023 s'élevant à 37 483 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 483 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	145 770 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	183 253 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 183 253 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

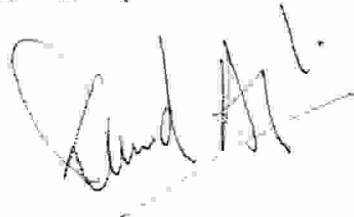
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

David ANGE



Le Président
Sébastien BELLO



AB CHOCOLAT
Société par actions simplifiée
au capital de 140 000 euros
Siège social : 35 avenue de la Marqueille Loc.N.2 Bâtiment E, 31650 ST ORENS
DE GAMEVILLE
793 972 704 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 NOVEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 MAI 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 MAI 2023 s'élevant à 37 483 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 483 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	145 770 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	183 253 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 183 253 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 NOVEMBRE 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Sébastien BELLO



AB CHOCOLAT
Société par actions simplifiée
au capital de 140 000 euros
Siège social : 35 avenue de la Marquaille Loc.N.2 Bâtiment E, 31650 ST ORENS
DE GAMEVILLE
793 972 704 RCS TOULOUSE

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE
COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2023

Chers associés,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Conformément aux statuts de notre Société, nous vous rappelons qu'une convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce et décrite ci-après a été conclue au cours d'exercices antérieurs et s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

Convention de prestation de service d'une durée indéterminée conclue le 02/01/2020 avec M. David ANGELI, directeur général.

Objet : Représentation et prospection pour le compte de la société AB CHOCOLAT.

Modalités essentielles : Développement marketing - Mise en place d'une stratégie commerciale à CT, MT et LT - Diversification des canaux des ventes sous la forme de prestation de service (mise à disposition d'un savoir-faire technique). Elle représente sur l'exercice comptable un montant de 50 000 euros HT.

Fait à ST ORENS DE GAMEVILLE
Le 15 NOVEMBRE 2023

Le Président
Sébastien BELLO

